

Insertion Professionnelle et poursuite d'études
Diplômés de Master 2 - TSE
de l'Université Toulouse Capitole

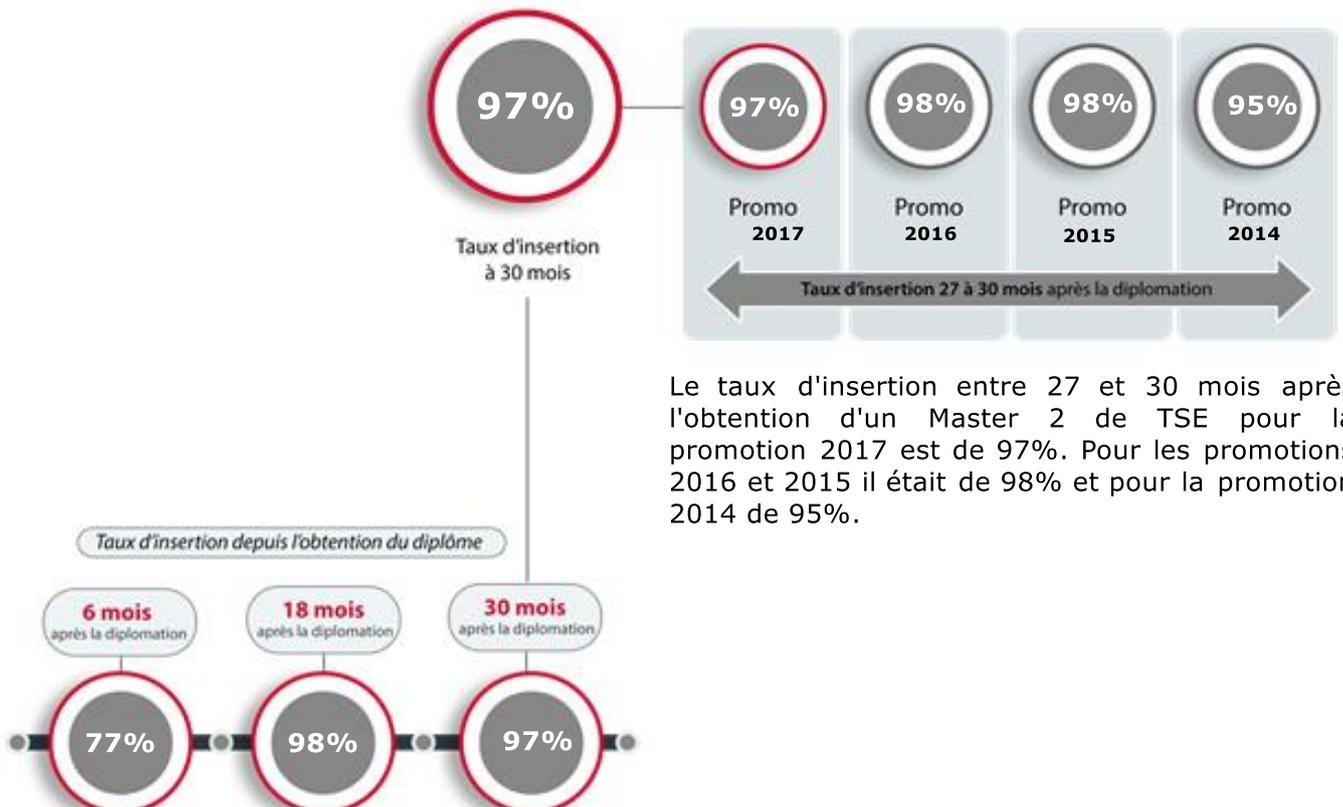
Promotion 2017 - Enquête 30 mois après l'obtention du diplôme



Les diplômés 2017 de Master 2 de TSE qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme sont quasiment tous en situation d'emploi 27 à 30 mois après leur diplômation. Plus précisément, 97% des diplômés sont en emploi, 3% sont à la recherche d'un emploi et 0% sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...)

Insertion Professionnelle - sans poursuite d'études après le M2

Taux d'insertion = $(nb \text{ de diplômés en emploi} / (nb \text{ de diplômés en emploi} + nb \text{ de diplômés à la recherche d'un emploi}) * 100)$



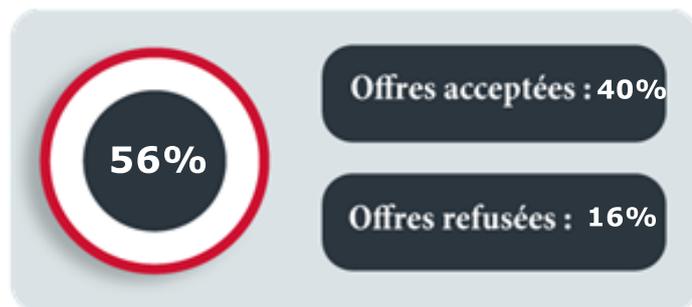
Le taux d'insertion entre 27 et 30 mois après l'obtention d'un Master 2 de TSE pour la promotion 2017 est de 97%. Pour les promotions 2016 et 2015 il était de 98% et pour la promotion 2014 de 95%.

30 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion des diplômés de Master 2 de TSE est de 97%.

Un an plus tôt, au 1er décembre 2018, soit 18 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion était de 98%. Deux ans plus tôt, soit 6 mois après l'obtention du Master 2, le taux d'insertion était de 77%.

Le premier emploi

Propositions d'emploi à l'issu du stage, de l'alternance



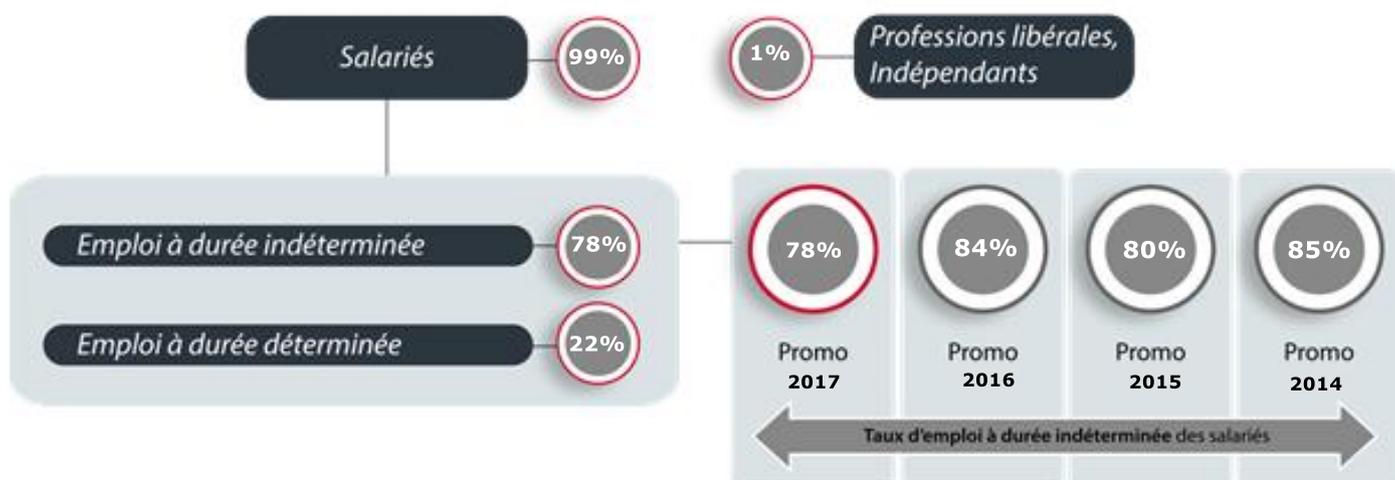
Durée moyenne de recherche du premier emploi



Le stage et l'alternance restent un facilitateur d'accès au premier emploi. En effet, 56% des diplômés de TSE se sont vus proposer par leur employeur une offre d'emploi à la fin de la période de stage ou d'alternance. Ceux qui ont accepté l'offre et qui ont donc **directement été recrutés par leur entreprise représentent 40% des diplômés**.

Pour l'ensemble des diplômés de Master 2 de TSE, la durée moyenne de recherche du premier emploi est 2 de mois.

L'emploi 27 à 30 mois après la diplomation

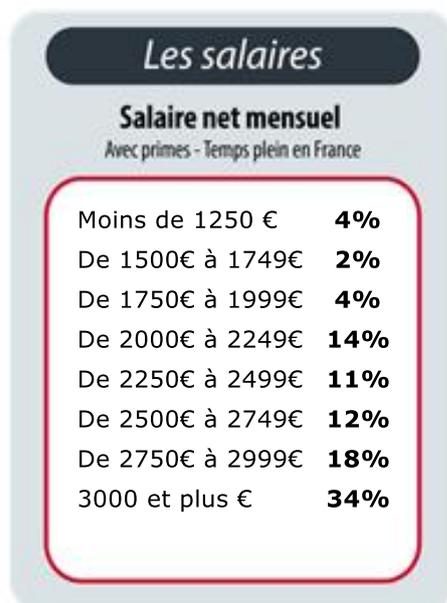


Au 1er décembre 2019, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI)** parmi les salariés de la promotion 2017 **est de 78%**. Pour la promotion 2016, ce taux était de 84% et pour les promotions 2015 et 2014, il était respectivement de 80% et 85%.

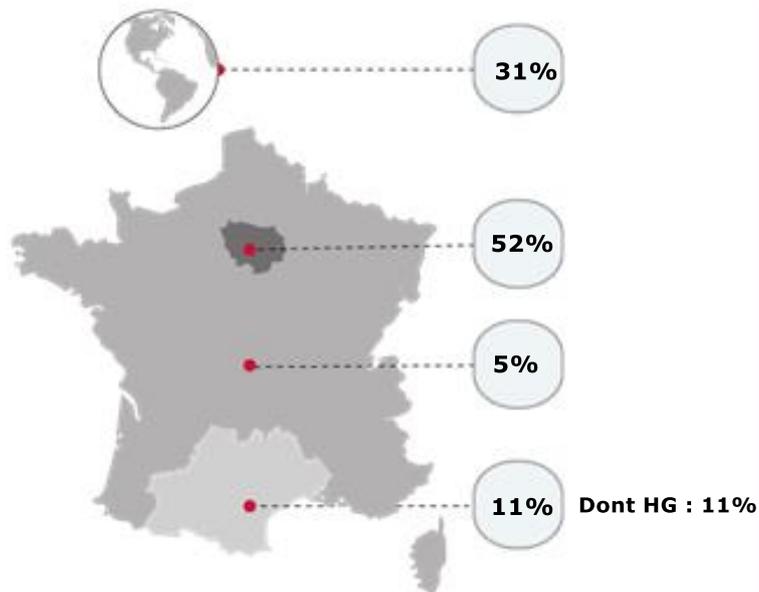


Au 1er décembre 2019, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux de cadres** parmi les salariés de la promotion 2017 **est de 99%**.

Au 1er décembre, **le salaire net moyen par mois, avec prime**, des diplômés travaillant en France à temps complet est de **2817 €**



Lieu d'exercice de l'emploi



27 à 30 mois après l'obtention du Master 2 de TSE, 11% des diplômés travaillent en région Occitanie dont 11% dans le département de la Haute-Garonne. Ils sont 52% à travailler en Ile-de-France et 5% dans le reste de la France. Enfin, 31% des diplômés travaillent à l'étranger.

Secteurs d'activités

Activités financières et d'assurance	21%
Conseil et gestion des entreprises	13%
Programmation, conseils, autres activités info	12%
Recherche-développement scientifique	11%
Administration publique (hors enseignement)	8%
Transport	4%
Autres activités de service	4%
Commerce	4%
Construction aéronautique et spatiale	4%
Ingénierie et études techniques	4%
Santé humaine et action sociale	3%
Edition, production-prog-diffusion	3%
Arts, spectacles et activités récréatives	1%
Autres industries	1%
Agriculture, sylviculture et pêche	1%
Autre activité en information et comm.	1%
Fabrication de produits informatiques	1%

L'opinion des anciens diplômés - sans poursuite d'études après le M2

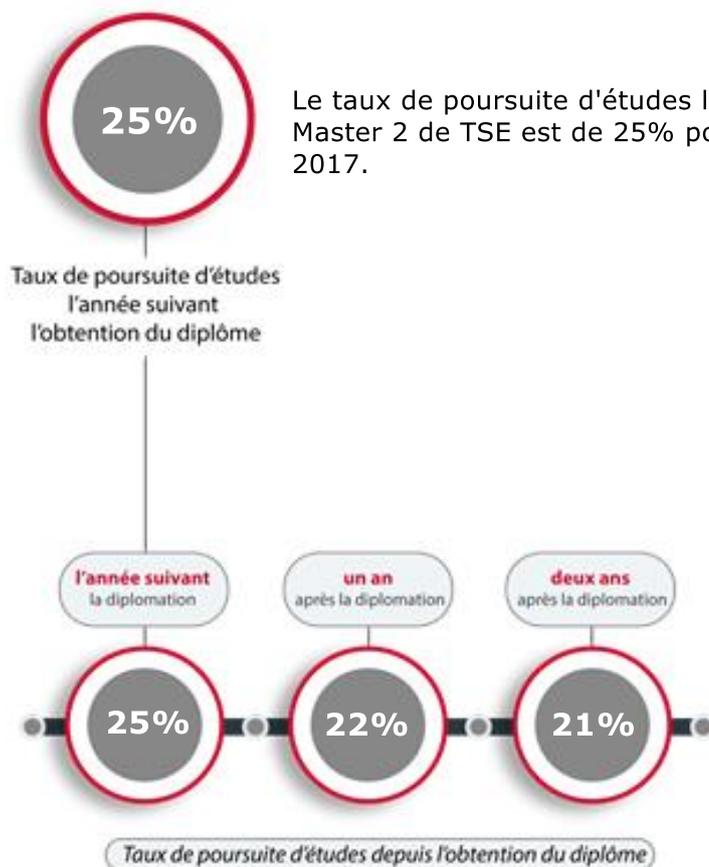
Mon emploi correspond à mon domaine de formation

Tout à fait	84%
Plutôt oui	9%
Plutôt non	6%

Entrée marché du travail

(Très) facilement	59%
Normalement	33%
(Très) difficilement	8%

Poursuite d'études après le Master 2



Le taux de poursuite d'études l'année suivant l'obtention d'un Master 2 de TSE est de 25% pour les diplômés de la promotion 2017.

Si l'année suivant l'obtention d'un Master 2 de TSE, le taux de poursuite d'études est de 25%, il est de 22% un an plus tard puis de 21% deux années après la diplomation.

Poursuite d'études en 2017/2018

Type d'études en 2017/2018

Nb inscriptions : 33 / 131

Doctorat	19
Autre master 2	5
Mastère spécialisé	2
Diplôme d'université (DU)	2
Autre	2
Prépa concours professionnels	1
Diplôme inférieur à BAC+5	1
Ecole professionnelle	1

Conditions d'études en 2017/2018

Dans le cadre d'un contrat spécifique au doctorat	17
Sans contrat de travail ni rémunération	10
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	5
En alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)	1

Lieu d'études en 2017/2018

Dans un autre établissement de France	17
A l'Université Toulouse Capitole	14
A l'étranger	2

Poursuite d'études en 2018/2019

Type d'études en 2018/2019

Nb inscriptions: 29/131

Doctorat	22
Autre master 2	2
Autre	2
Prépa concours professionnels	1
Ecoles professionnelles	1
Diplôme d'Université (DU)	1

Conditions d'études en 2018/2019

Dans le cadre d'un contrat spécifique au doctorat	18
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	3
En alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)	3
Sans contrat de travail ni rémunération	2
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	2

Lieu d'études en 2018/2019

Dans un autre établissement de France	12
A l'Université Toulouse Capitole	11
A l'étranger	5

Poursuite d'études en 2019/2020

Type d'études en 2019/2020

Nb inscriptions: 27/131

Doctorat	23
Mastère spécialisé	1
Prépa concours professionnels	1
Autre master 2	1
Autre	1

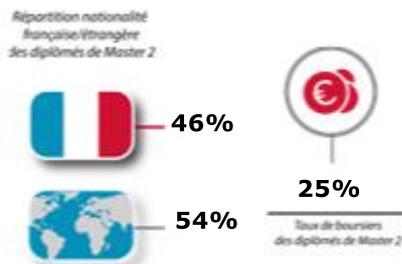
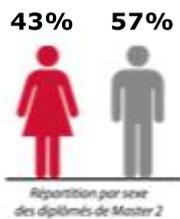
Conditions d'études en 2019/2020

Dans le cadre d'un contrat spécifique au doctorat	21
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	3
Sans contrat de travail ni rémunération	2
Autre	1

Lieu d'études en 2019/2020

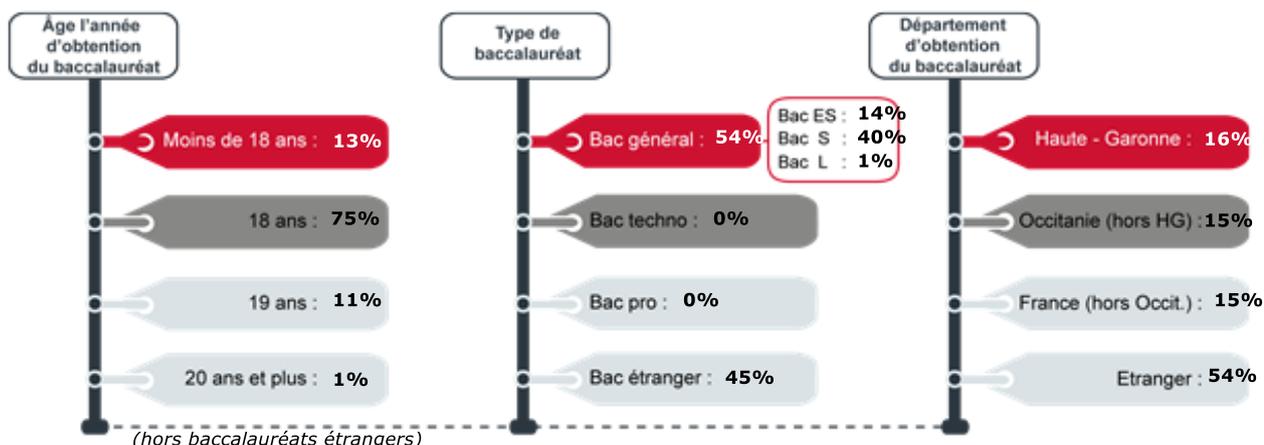
Dans un autre établissement de France	10
A l'Université Toulouse Capitole	10
A l'étranger	7

Qui sont les diplômés de Master 2 ?



Régime d'inscription	
Formation initiale	89%
Reprise d'études non financée	6%
Contrat de professionnalisation	3%
Formation continue	2%
Contrat d'apprentissage	0%

43% des diplômés de Master 2 de TSE sont des femmes et 57% des hommes. Les diplômés de Master 2 de TSE sont 46% de nationalité française et 54% de nationalité étrangère. Le taux de boursiers sur critères sociaux des diplômés de Master 2 de TSE est de 25%. Enfin, 89% des diplômés de Master 2 de TSE étaient inscrits en formation initiale, 2% en formation continue, 3% en contrat de professionnalisation, 0% en contrat d'apprentissage et 6% en reprise d'études non financée.



Les diplômés de Master 2 de 2017 de TSE et titulaires d'un baccalauréat français sont 75% à avoir obtenu leur bac l'année de leurs 18 ans et 12% avec une ou plusieurs années de retard.

Pour 54% de diplômés de Master 2 de TSE, il s'agit d'un bac général (plus précisément 14% sont titulaires d'un bac Economique et Social, 40% d'un bac Scientifique, et 1% d'un bac Littéraire). Les bacheliers technologiques représentent 0% des diplômés et les bacheliers professionnels 0%. Enfin, les titulaires d'un baccalauréat étranger représentent 45% des diplômés.

Le baccalauréat des diplômés de Master 2 de TSE a été obtenu en Haute-Garonne pour 16%, en Occitanie (hors Haute-Garonne) pour 15% et dans le reste de la France pour 15%. Ceux qui ont obtenu leur baccalauréat à l'étranger (bac français ou étranger) représentent 54% des diplômés de Master 2.

L'année qui précède leur inscription en Master 2 de TSE, 79% des diplômés étaient déjà inscrits à l'Université Toulouse Capitole.

2% étaient inscrits dans une autre université de la région Occitanie et 3% dans une autre université d'une autre région.

Les diplômés en provenance d'un autre établissement d'enseignement supérieur français sont 4%. Les diplômés venant d'un établissement étranger sont 8%. Enfin, ceux qui étaient non scolarisés l'année précédente représentent 3% des diplômés.

Situation année précédente	
Université Toulouse Capitole	79%
Etablissement étranger	8%
Autre établissement d'ens. sup. français	4%
Université France (hors Occitanie)	3%
Non scolarisés	3%
Université Occitanie (hors UTCapitole)	2%

Méthodologie

Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une enquête quantitative menée entre début décembre 2019 et fin mars 2020 par e-mail et par téléphone.

183 personnes diplômées d'un Master 2 de TSE en 2017 ont été sollicitées (quel que soit leur régime d'inscription et sans critère d'âge). 131 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 72%.

72% Taux de réponse

Au regard du profil des répondants à l'enquête, par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur la variable « nationalité » (français, étranger) associée à la variable "sexe".

Par rapport à la population ciblée par l'analyse de l'insertion professionnelle ci-dessus (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après le Master 2), celle définie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) est composée des mêmes diplômés à l'exception de ceux de nationalité étrangère, de ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux années ou plus entre le baccalauréat et le Master 2 en 2017 et ceux nés en 1987 ou après. A l'issue de l'enquête, les personnes répondants aux critères du MESR représentent 46 individus (contre 88 selon la définition retenue par l'UT Capitole pour l'analyse de l'insertion professionnelle sans poursuite d'études). Cette différence entre les populations ciblées par le MESR et l'Université Toulouse Capitole explique les écarts que l'on peut constater concernant les éléments statistiques publiés.

Les diplômés de Master 2 de TSE en 2016-2017 concernés par l'enquête sont :

Economie	
Econometrics and Empirical Economics	19
Economic theory and econometrics	24
Economics and competition law	14
Economics of markets and organization	29
Environnemental and Natural Resources Economics	18
Public policy and development	30

Econométrie et statistiques	
Statistics and economics	33
Statistics and economics (FOAD)	16

Pour en savoir plus

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitole - Analyse par composante et par formation, Promotion 2017, septembre 2020

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse Capitole - Analyse globale et par formation, Promotion 2017, septembre 2020

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 et Licence Professionnelle de l'université Toulouse Capitole - Analyses globales et par composante, Promotion 2016, septembre 2019